

*Les Nouvelles*  
de  
**L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC**

(chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue Mercœur, 75011 Paris  
associationjeancarmignac@hotmail.com  
[www.abbe-carmignac.org](http://www.abbe-carmignac.org)

*“Les Évangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main.”*  
J. Carmignac

n° 82 – juin 2019

## Notre Dame

1... Notre Dame et pétitions par  
M.C. Ceruti

2 ... L'historicité des plaies  
d'Egypte par Siro Trevisanato

5...A propos de l'encart

6...Dalmanutha par Bruno Bioul  
...Cotisations et réductions...

7...Notre Assemblée Générale  
d'octobre  
...Les gardes au tombeau par  
M.C. Ceruti

8...La garde au Tombeau Juive  
ou Romaine ? par le professeur  
A. Luciani

9...Enregistrement d'une  
émission avec l'abbé Carmignac

10... Réponses (5) de la  
Commission Biblique Pontificale

11... Message des Editions  
Certamen

12... Traductions de « Au  
commencement Dieu créa... »

13...Encart : Puissance des  
volcans par P. Lo Cicero

Notre Dame est à tous les Français, à tous les peuples qui l'ont aimée au cours des âges, à tous ceux qui aiment la Vierge et d'abord et avant tout à la Vierge elle-même. Nous n'avons pas le droit, personne n'a le droit de s'en emparer pour en faire autre chose que cet immense cri d'amour envers notre mère à tous. Il ne peut donc pas être question de la modifier, de la transformer en un temple aux symboles ésotériques, en repaire d'œuvres grotesques, en blasphème contre la Mère de Dieu. Il est clair qu'on tend à nous manipuler, à nous faire penser comme « on » exige que nous pensions : il suffit de voir avec quel empressement, avant toute vérification ou enquête, on nous a claironné, imposé, soutenu, inculqué que l'incendie qui a failli la détruire, a été accidentel. Et sur quelles bases s'il vous plaît ?

Eh bien non ! nous ne nous laisserons pas faire – cette fois il faut une immense vague de fond du peuple de la Vierge Marie pour hurler que Notre Dame sera reconstruite à l'identique ! Que ceux qui savent organiser les pétitions se mettent au travail, au travail pour la douce, la tendre, l'admirable Vierge Marie, la mère de chacun d'entre nous, y compris de ceux qui ne croient pas !

Marie-Christine Ceruti

La pétition existe :

<https://petit.io/petition/federation-pro-europa-christiana/restaurez-notre-dame-a-l-identique>

Il y en a même deux ! :

<https://www.avenirdelaculture.info/petition/halte-a-la-defiguration-de-notre-dame>

**ATTENTION : ASSEMBLEE GENERALE LE SAMEDI 5 OCTOBRE VOIR PAGE 7.**

## L'historicité des textes bibliques : les plaies d'Égypte

*Nous n'avons pas, à la rédaction des « Nouvelles » les compétences suffisantes pour pouvoir juger de l'exactitude des travaux du Docteur Siro Trevisanato (1). Cependant nous trouvons cet article tout à fait intéressant et ne voulons pas priver nos lecteurs d'informations très séduisantes pour valoriser l'historicité du récit des plaies d'Égypte dans l'Ancien Testament. Nous n'avons pas, faute de temps, vérifié toutes les références données par l'auteur, nos lecteurs pourront les examiner, mais il y a lieu de croire qu'il ne les a ni inventées, ni mal interprétées.*

*Une objection pourrait être faite : celle que les plaies d'Égypte étant œuvre de Dieu, les forces naturelles n'ont pas lieu d'intervenir. En effet les considérer comme résultant de causes naturelles risque de supprimer l'interprétation d'une intervention divine, mais comme nous a répondu le Dr Trevisanato, il n'est pas dit que Dieu ne puisse pas ou ne veuille pas se servir des forces naturelles – qui dépendent de Lui – pour faire passer son message. (Ceci d'autant plus que les Égyptiens d'alors n'avaient que peu d'informations en sciences naturelles, et qu'en d'autres occasions nous voyons dans la Bible Dieu se servir de causes naturelles pour obtenir ce qu'il veut (David et Goliath, Esther, la manne dont on nous dit aujourd'hui qu'elle était naturelle...))*

*Nous ne pouvons que féliciter Monsieur Trevisanato pour la finesse de ses recherches et l'ampleur de son travail.*

(1) Titulaire d'un doctorat en biologie moléculaire (*licentiat i molekylærbiologi*) de l'Université de Copenhague, qui est l'équivalent du Ph.D. dans le système anglo-saxon.

## L'historicité des textes bibliques : les plaies d'Égypte

Une pierre de touche majeure de l'historicité des textes bibliques est constituée par le récit des plaies bibliques d'Égypte car elles décrivent une série d'évènements dont la portée aurait été telle qu'on devrait les trouver dans les documents égyptiens. Et pour cause, car après qu'un roi dont on tait le nom refusa la requête divine de relâcher les esclaves israélites, les textes bibliques affirment que le Nil devint rouge et que les poissons y moururent, que des batraciens, des kinnîm (terme hébreu souvent traduit par moustiques et autres insectes) puis des arob (terme hébreu souvent traduit par mouches et autres insectes) firent leur apparition, que les herbivores moururent, que les humains et les animaux se couvrirent d'abcès, que la grêle, les sauterelles, l'obscurité, et enfin le massacre des aînés frappèrent le pays, permettant aux esclaves de quitter les camps de travail forcé (Ex 7.14-12.30, Ps 78.12-54, Ps 105.28-39).

Les rationalistes en tout genre des temps modernes affirment ne pas trouver de texte égyptien rapportant ces plaies. En outre ils ne voient dans les plaies bibliques qu'une fable inventée et non pas un récit historique, comme illustré par Rein W. van Bemmelen. Selon ce géologue néerlandais, les plaies de l'obscurité, de la grêle, et de l'acidification des eaux déclenchant une fugue d'amphibiens, sont des phénomènes possiblement d'origine volcanique dans un pays sans volcans actifs, auxquels on a ajouté, pour des raisons inconnues, des manifestations d'une mauvaise hygiène (vermine, insectes, animaux morts, ulcères), et auxquels on donna, pour des raisons tout aussi inconnues, une morale (le massacre des aînés).

Or la série de désastres de cette « fable » se retrouvent dans au moins une vingtaine de textes égyptiens (voir Figures 1a et 1b pour deux d'entre eux), et leur ordre et le temps, correspondent à la nature, à l'ordre et au temps des phénomènes liés à l'éruption minoenne de Santorin. L'Indice d'explosivité volcanique - autour de 7 (VEI 7) - de cette éruption la

place parmi les plus grandes des temps historiques. L'éruption commença par des éjecta et se poursuivit sur quatre phases, envoyant des cendres volcaniques qui précipitèrent sur un vaste territoire et qui causèrent des dommages sur une zone encore plus étendue à cause de la dispersion des cendres non précipitées, qui changèrent la météo. Le carbone 14 dans le matériel organique trouvé dans les couches archéologiques relatives à cette éruption volcanique, affiche une date se plaçant vers la fin du XVIIe siècle av. J.-C..

Ainsi la première plaie vient de cendres volcaniques poussées par les vents vers le delta du Nil – comme il a été remarqué grâce aux échantillons d'obsidienne présents dans les cendres, retrouvés sur le fond de la Méditerranée, et impliquant une date placée entre mai et octobre – où leur précipitation acidifia alors les eaux à cause des composés à base de soufre, et les colora à cause du matériel à base de mercure présent dans ces mêmes cendres. Le Papyrus d'Ipuwer décrivant l'Égypte lors de la période Hyksôs (1675-1567 av. J.-C.) propose les mêmes eaux rouges (Ipuwer, 2.10) et donc la même précipitation, encore confirmée par la déclaration que les habits de la population devenaient gris d'eux-mêmes (Ipou-Our, 2.8). Le Papyrus d'Edwin Smith, établi vers 1600 av. J.-C., fait état d'un « anéantissement » se propageant par l'air (ESmith, 18.1-11 ; 19.2-19.14).

La deuxième plaie décrit des amphibiens incapables de faire retour aux eaux devenues toxiques, alors que la troisième décrit des larves sortant d'œufs enfouis par des insectes dans les animaux tués ou simplement brûlés par cette eau. Les insectes adultes qui se formèrent à partir des larves, attestés chez les égyptiens (ESmith, 19.14-18), formèrent la quatrième plaie.

Les cendres volcaniques qui ne précipitent pas, forment une pellicule dans l'atmosphère modifiant la météorologie, et rendent la première précipitation très toxique. Les cendres de Santorin ont donc aussi modifié la météorologie, et on remarquera que les animaux tués formant la cinquième plaie, sont tous des herbivores, ce qui est cohérent avec de l'herbe contaminée par cette première pluie. Étant acide, cette pluie explique aussi la sixième plaie, des brûlures (différentes des premières qui venaient du contact avec les eaux du Nil) donnant des ampoules sur la peau des hommes et des animaux. On trouve des brûlures sous forme d'ampoules traitées avec un remède alcalin dans les documents médicaux égyptiens (Papyrus médical de Londres L19, Papyrus Ebers 549), ainsi que des brûlures ayant plu du ciel (Ipuwer, 7.1).

Comme indiqué par les éruptions étudiées récemment, l'effet des poussières dispersées peut durer plusieurs mois, donnant des anomalies météo même après la première pluie, qui n'est pas en mesure de dissoudre toutes les poussières dans l'atmosphère. C'est exactement pour cette raison que le texte biblique parle de grêle (la septième plaie), un phénomène très rare en Égypte. Le fait qu'on mentionne la destruction des récoltes de lin et d'orge, place la grêle vers janvier-février.

Le taux d'humidité plus élevé à cause des précipitations plus abondantes permet la prolifération d'invertébrés, comme illustré par l'arrivée de la nuée de sauterelles de la huitième plaie. La « saison des sauterelles », qui fait suite à des pluies plus abondantes a lieu de janvier à mars.

L'éruption reprit. Cette fois-ci la nuée volcanique se dirigea d'abord, comme révélé par les résidus trouvés dans la Mer Noire, vers le nord-est, indiquant une période de temps placée entre janvier et avril. Sur la Mer Noire la nuée aurait trouvé les vents locaux se dirigeant vers le sud, et poussant cette nuée vers le delta du Nil. Le texte biblique fait état d'une obscurité, qui était connue des égyptiens (Ipuwer, 9.11), et qui était palpable - exactement comme une nuée volcanique à très basse altitude. Cette nuée investit directement les personnes et causa des affections aux yeux, à la gorge et aux poumons, comme documenté dans le Papyrus Ramesseum III par les remèdes pour les yeux et les paupières traités avec de la bile et de l'extrait de djaret, impliquant des brûlures acides, et non pas des pathogènes.

L'évènement donna, comme le déclarent aussi bien le texte biblique (Psaume 78.49) que les égyptiens (ESmith, 18.11-16 ; 19.18-20.8), l'impression que des messagers divins venaient d'annoncer la fin du monde. On fit des sacrifices hors du commun, visant les héritiers : on tua les aînés comme l'indique la dixième plaie. On sait que les égyptiens sacrifièrent les fils des aristocrates (Ipuwer, 4.3-4, 5.6, 6.12), et le firent jusqu'à la fin des Hyksôs en Égypte (Porphyre, De abstinentia, 2.55), c'est-à-dire 30-40 ans plus tard. Cette dernière donnée implique que les désastres s'étaient arrêtés ; bibliquement les esclaves n'étaient plus dans les camps.

Le caractère rituel et sacré de cette plaie se retrouve dans le fait que les égyptiens donnèrent des objets de valeur aux israélites pour des prières en leur nom à un dieu supplémentaire, et que les israélites allèrent dans un endroit sacré pour y conduire des rites comme ils l'avaient déjà demandé (Ex 11.1-10 ; 12.29-30, Ps 78.50-51, Ps 105.36).

En fait les prières et rites qui auraient offensé les égyptiens exigeaient un endroit hors des villes, ce qui indique que les israélites avaient trouvé l'occasion pour sortir tous ensemble des camps. Le fait que Dieu ait racheté les israélites lors de la dixième plaie, leur assurant qu'aucun sacrifice n'était exigé d'eux (Ex 13.11-15 ; 19.3-8 ; 22.28-30 ; 30.11-16, Lv 27.26-27, Nb 3.11-13 ; 3.40-51 ; 8.13-19, 18.15-20, Dt 7.6 ; 15.19-20), confirme ce caractère rituel et sacré de la plaie.

Cette même technologie de la datation au carbone 14 montre que la ville de Jéricho fut détruite vers 1562 +/-20 avant J.-C., c'est-à-dire plus ou moins quand furent détruites les villes de Khirbet Nisya/ Ai, Louz/ Béthel/ el-Bireh, Libna, Lakish, Hébron, Devir, et Haçor, et donc les centres du pays de Canaan (Jos 7.1-8.29, Jos 10.29-39, Jos 15.14-19, Jg 1.11-15, Jg 1.22-26), sauf celui de Gabaôn, qui comme indiqué par le texte biblique fut épargné (Js 9.1-27). Cette vague de destruction arrive donc, coïncidence des coïncidences, 40 ans après les plaies, et donc conformément aux textes bibliques.

Siro Trevisanato

Note : L'extrait de la plante skater servait à traiter d'autres brûlures par un acide. On ne sait pas ce qu'est le skater, mais il a été possible d'en identifier l'emploi.

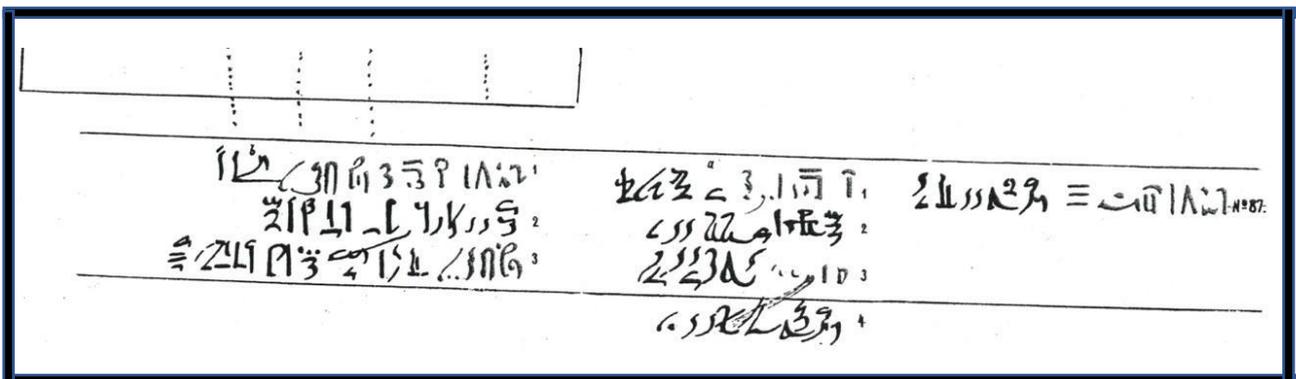


Figure 1a. Le journal du *Papyrus Rhind 87* (de: *Ein mathematisches Handbuch der alten Aegypter, Papyrus Rhind des British Museum, Erster Band*, Dr. August Eisenlohr, Leipzig, J.C. Hinrichs' Buchhandlung, 1877) fait état d'une éruption qui déclencha des opérations de guerre en Égypte dans la onzième année du règne d'un souverain au moment où la voix du dieu – le bruit lointain de l'éruption - se fit entendre pour fêter son anniversaire. Le jour suivant il y eut une précipitation, celles des cendres apportées par les vents plus lents que la vitesse du son.

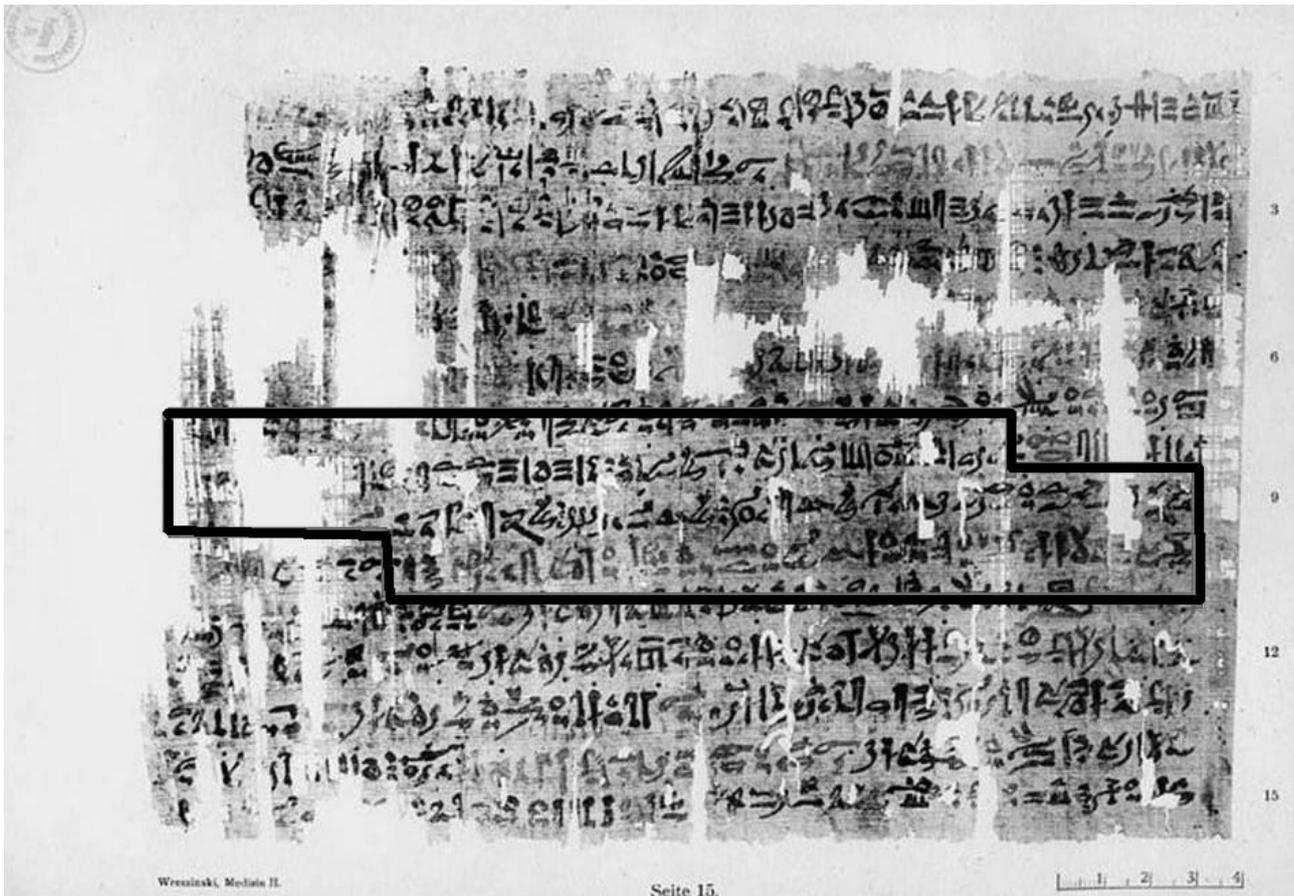


Figure 1b. Le *Papyrus médical de Londres 55* (Walter Wreszinski, *Die Medizin der alten Ägypter*. Band 2: *Der Londoner medizinische Papyrus* (Brit. Museum Nr. 10059) und der *Papyrus Hearst*. In *Transkription, Übersetzung und Kommentar*. Hinrichs, Leipzig 1912, S. 135–237, Tafeln 1–19), ici encadré en noir, rapporte un remède pour des brûlures dues à des eaux rouges. Le traitement – un savon - est alcalin, et trahit un agent caustique acide. Or à l'Âge du bronze, 3000 ans avant la révolution industrielle, la seule source possible était naturelle, impliquant les sulfates volcaniques. Le traitement ajoute que cette eau donnait des tâches blanches, exactement comme il arrive suite au contact de la peau avec de l'acide sulfurique. On remarquera enfin que le remède indique que le manque de traitement permet la formation de larves dans la blessure, fournissant un parallèle à la troisième plaie biblique.

### A propos de l'encart

Monsieur Lo Cicero a fait pour nous l'image de l'encart de ce numéro qui permet de réaliser l'ampleur de l'irruption volcanique du Santorin, contemporaine de Moïse, comparée à celles d'autres volcans d'époque historique.

Vous pourrez trouver les références des irruptions passées de volcans, sur le site dont il s'est servi :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Indice\\_d%27explosivit%C3%A9\\_volcanique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_d%27explosivit%C3%A9_volcanique)

Si les valeurs ne sont pas toujours tout à fait les mêmes c'est parce que Monsieur Lo Cicero a consulté aussi d'autres sources plus à jour.

Nous remercions vivement Monsieur Lo Cicero pour ce travail méticuleux et à la fois très clair !

## Dalmanutha

*Plusieurs journaux en ligne ou sur papier ont parlé récemment de la découverte de la ville de Dalmanutha dont il est question dans l'Évangile de Saint Marc (8,10) :*

« Et aussitôt, montant dans le bateau avec ses disciples, il vint dans la région de Dalmanutha. »

*Nous avons demandé son avis à « notre » archéologue Monsieur Bruno Bioul qui nous a aimablement autorisés à reproduire sa réponse. Nous l'en remercions vivement.*

Le problème avec Dalmanutha est que cette "cité" n'est mentionnée que chez saint Marc. Matthieu mentionne, lui, Magdala (Migdal) qui est juste à côté. Du coup, les rationalistes ont beau jeu de dire, comme à leur habitude : puisque Dalmanutha est un apax (ce toponyme n'est mentionné que chez saint Marc et nulle part ailleurs dans toute la littérature de l'époque), c'est que c'est une "invention" ou que le terme désigne autre chose, etc. Bref, tant qu'on n'aura pas mis au jour le panneau indicateur de l'époque mentionnant "Dalmanutha", il y aura toujours des gens de mauvaise foi pour dire que la cité de Dalmanutha n'est qu'une invention de plus des évangélistes. Cependant, il est vrai que les archéologues britanniques de l'université de Reading ont mis au jour les vestiges d'une agglomération qui pourraient correspondre à ceux de Dalmanutha car, comme on le pense, Dalmanutha était proche de Magdala (saint Matthieu parle de Magadala à propos du même épisode de la multiplication des pains). Donc il est possible que Dalmanutha ait été un "faubourg" de Magdala ou un hameau dépendant d'elle, et par conséquent, les deux évangélistes ont raison, l'un parlant de la cité de Magdala en général, et l'autre citant le nom du faubourg de Dalmanutha. Donc affaire à suivre...

Bruno Bioul

### **Merci pour les cotisations 2019 et merci pour celles qui vont suivre... Nous en avons besoin.**

Nous arrivons à maintenir la **cotisation** à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) en vous rappelant que **sans elle, ni le bulletin ni le site ne peuvent exister**, ni, bien sûr, aucun développement de la diffusion ou du site. Nous remercions vivement tous les généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur à 15 euros et rappelons que nous envoyons à tous ceux qui nous en font la demande (jointe au versement) une attestation de leur don qui ouvre droit à bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du don versé (dans la limite de 20% du revenu imposable), le don versé correspondant à la somme envoyée dépassant les 15 euros. Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social :

**Association Jean Carmignac (chez Editions F.-X. de Guibert), 10.rue Mercœur, 75011 Paris.**  
(Notez bien cette adresse qui est à la fois notre adresse postale et celle de notre siège social.)

Voici les indications nécessaires pour les adhérents qui désirent utiliser nos IBAN et BIC pour leur cotisation ou leurs dons :

N° de compte : 44 655 98B – Domiciliation : La Banque Postale, Centre Financier : La Source.

IBAN (Identifiant international de compte) : FR73 2004 1010 1244 6559 8B03 396.

BIC (Identifiant international de la banque) : PSSTFRPPSCE.

**[associationjeancarmignac@hotmail.com](mailto:associationjeancarmignac@hotmail.com)**

**[www.abbe-carmignac.org](http://www.abbe-carmignac.org)**

Nous nous permettons de souligner que, pour nous éviter des problèmes avec l'administration fiscale, et à notre grand regret, les 15 euros demandés pour les abonnements ne sont pas déductibles des impôts, mais seulement les dons dépassant cette somme. Nous vous remercions de votre compréhension.

## Pour notre Assemblée générale

Comme tous les ans notre Assemblée Générale aura lieu le premier samedi d'octobre c'est-à-dire le 5. Madame Feuillet, fidèle de l'église Saint Sulpice, a obtenu pour nous que, comme l'an passé, la magnifique chapelle de l'Assomption, nous soit ouverte pour célébrer la messe. Attention, pour faciliter l'arrivée de ceux qui viennent de loin, elle sera dite une demi-heure plus tard que d'habitude c'est-à-dire à 9h30. Après la messe, comme l'an dernier, nous nous réunirons pratiquement en face, côté sud de l'église, au 7 rue Palatine (Paris 6<sup>ème</sup>) où il nous sera possible de pique-niquer. Que chacun pense à apporter son sandwich ou son thermos pour pourvoir à son déjeuner. Que ceux qui peuvent plus pensent à ceux qui peuvent moins (et par exemple ont passé la nuit dans le train pour venir nous rejoindre). Mais avant cela nous aurons, comme d'usage, le rapport moral, le rapport financier, l'élection ou la réélection d'administrateurs et les questions diverses. Ensuite nous aurons cette année une conférence avec projections de Madame M.J. Tanturri qui sillonne la France pour parler du Linceul de Turin avec toujours un très grand succès et qui a bien voulu venir aussi parmi nous ce jour-là. Ce dont nous lui sommes très reconnaissants !

Et comme d'habitude ce devrait être aussi un grand moment de rencontres, de retrouvailles, de discussions, d'informations, d'échanges d'adresses... Bref d'amitié intense et de joie... pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Au cas où il vous serait impossible d'être parmi nous à l'A.G., n'oubliez pas de nous envoyer une lettre ou un mail portant votre pouvoir donné à une personne présente. Merci !

### ----- Les gardes au tombeau

*Regardez vous-même : presque toutes les illustrations représentent des soldats romains comme gardes au tombeau de Jésus. Et cela permet, à la joie de nos opposants, de dire que « cette histoire » est pleine de contradictions et relève de l'in vraisemblable.*

*Mais s'il s'agissait d'une garde de Pilate (donc de soldats romains), la première invraisemblance tient dans cette phrase des grands prêtres et anciens : « Si la chose revient aux oreilles de Pilate, nous le persuaderons et vous libérerons de tout ennui », ce qui s'explique très bien si ce sont les gardes des grands prêtres, pas si ce sont ceux de Pilate : comment les grands prêtres qui n'étaient aux yeux des Romains et donc de Pilate que des vaincus, des inférieurs, pouvaient-ils avoir un tel ascendant sur lui, s'il s'agissait de sa garde à lui ? Si ce sont en revanche les gardes des grands prêtres et que ceux-ci interviennent en leur faveur, voire prennent la faute sur eux, devient logique.*

*Et ceci d'autant plus que les grands prêtres et acolytes ne voulaient surtout pas que Pilate puisse penser qu'IL était ressuscité ! Pour éviter cela ils étaient prêts à aller parler eux-mêmes à Pilate. Imaginez ce qui pouvait se passer si les gardes lui donnaient cette justification !...*

*Autre invraisemblance : « Ils partirent et s'assurèrent du sépulcre, en scellant la pierre et en plaçant une garde. » Mt 27,66. Il est difficile de penser que ces gardes puissent avoir été de Pilate : les soldats romains n'avaient pas l'habitude d'être « placés » par des Juifs.*

*Enfin (mais vous trouverez peut-être encore d'autres pièces à conviction) cette garde des grands prêtres et des anciens existait bien et était habituée à ce genre de tâche contre Jésus : il est dit texto que c'est elle qui suivait Judas pour arrêter Jésus.*

*Mais nous avons aussi de sérieuses raisons philologiques d'interpréter de cette façon les quelques mots répondus par Pilate aux grands prêtres et anciens. Nous avons interrogé le Professeur Luciani qui nous a aimablement et sagement donné ces explications.*

*Merci cher Professeur !*

M.C. Ceruti

## La garde au tombeau : (Matt.27 ; 62-67) juive ou romaine ? par le Professeur Antoine Luciani

Nombreuses sont les traductions qui voient dans les gardes des soldats romains, mis à la disposition des juifs par Pilate, sur la demande des grands-prêtres et des Pharisiens. Ce sont ces mêmes gardes qui vinrent à la ville rapporter aux grands-prêtres tout ce qui s'était passé. Ceux-ci donnèrent une bonne somme d'argent aux soldats (toûs stratiôtai) (Matt.28 ;12). Comme ce sont des soldats, on pense naturellement aux légionnaires romains.

En est-il bien ainsi ?

Nous lisons dans Initiation au Nouveau testament de O. Lemarié (Librairie philosophique, Vrin) : « Le sanhédrin avait un petit groupe d'agents (hyperétai) chargés des besognes secondaires, notamment de la vérification des poids et mesures. Mais il avait aussi sa police armée (hoi stratègoi) qui procédait aux arrestations, aux emprisonnements et aux flagellations. La garde du Temple lui était confiée. Dans le livre des Actes leur chef est appelé « chef militaire du Temple ». Le rôle de cette garde juive fut capital dans la capture de Jésus : elle la prépara et l'effectua. Saint Luc nous montre ces agents du sanhédrin épiant dans le Temple les mouvements de Jésus, et s'abouchant avec Judas pour la trahison (Luc,22 ;4-52).

Les policiers avaient pour armes « des glaives et des bâtons. »

Ce texte nous invite à une étude du vocabulaire militaire juif exprimé en grec.

Les termes grecs abondent en effet dans le N.T : Jean, 18,3 : « Judas donc, ayant pris la cohorte et les sergents venus des archiprêtres et des Pharisiens... » La cohorte désigne ici la police des gardes du Temple (et non la cohorte de l'armée romaine, unité de 600 hommes) comme on le voit lors de l'arrestation de Jésus : elle est « armée de glaives et de bâtons ». Les légionnaires n'ont pas de bâtons ! De même, (Jean, 18, 12) : « la cohorte et le tribun et les sergents des juifs... » Le 'tribun' – 'chiliarchos' est le chef des gardes du Temple -, et non, comme le suggère le mot grec (commandant de 1000 hommes), celui que les Romains appelaient le tribun. Il est en effet cité avec les « sergents des juifs ». De même, en Marc (15 ; 16-17) : « Et les soldats l'emmenèrent dans la cour » : « hoi stratègoi toû hégémonos » : les soldats du commandant. Il s'agit encore des gardes. Et nous trouvons encore- passim- « hoi chiliarchoi » : les tribuns, « kenturiôn », le centurion, désignant les réalités militaires juives, mais par des mots « romains ». De même, Matt.26 ;47 : « Voici Judas, l'un des Douze, et avec lui, une bande nombreuse armée de glaives et de bâtons, venant de chez les grands-prêtres et les anciens du peuple ». Ils ne peuvent être que juifs, étant armés de glaives et de bâtons. Et Marc, 14 ;43 répète mot pour mot le texte de Matthieu. Et st Luc (22 ;52) : « Puis Jésus dit à ceux qui s'étaient portés contre lui, grands-prêtres, chefs des gardes du Temple (tous stratègoûs toû Hiéroû) et anciens... Ces 'stratègoi' sont les soldats des commandants de la garde.

Un passage de St Marc achèvera de nous convaincre : (6 ;21) : Hérode offre un banquet à l'occasion de son anniversaire, « toûs mégistâsin autoû, kai toûs chiliarchois, kai toûs prôtois tès Galilaias » : à ses Grands, aux chiliarches et aux notables de Galilée... ». Ces « chiliarches » ne peuvent être que juifs, comme les autres invités. Ce sont les commandants de ses gardes.

En résumé, on constate, par l'examen du vocabulaire, que le Nouveau Testament emploie des mots grecs, qui normalement désignent des réalités militaires romaines, pour les appliquer aux réalités juives. On peut se demander pourquoi. La réponse est simple : le vocabulaire juif relatif à l'organisation militaire est aussi pauvre qu'imprécis. Les juifs connaissaient certains mots grecs qui ont chez eux un sens différent de celui des mots grecs désignant des réalités militaires romaines. « Speîra » - la cohorte- se trouve trois fois dans

la Septante, avec trois sens différents, mais jamais dans le sens de 'cohorte' romaine. Quant à « chiliarchos », elle a près de trente exemples, avec le sens de « chef de tribu » ou « chef de clan. »

« On est donc porté à croire que le Nouveau Testament se sert de mots connus des Juifs, pour les appliquer à des réalités juives, et non romaines ». (E. Delebecque, Evangile de Jean, note 18, 3).

Ceci dit, comment traduire « échété koustôdian » de Matt :27 ; 65-66 ? On serait tenté de traduire, en faisant abstraction des considérations précédentes, « voici une garde », - mot à mot : « vous avez une garde », ou, en faisant de « échété » un impératif : « ayez une garde », mais le sens ne change pas. « Je vous octroie une garde », garde composée de légionnaires romains mis à la disposition des juifs, est une erreur. Et cela d'autant plus clairement que nous avons un peu plus loin le mot « soldats ». A la lumière de l'examen du vocabulaire, et pour conserver sa cohérence au texte, nous devons comprendre autrement « échété koustôdian ». Pilate, agacé par les demandes des grands-prêtres, répond sèchement : « vous avez une garde » : « vous n'avez qu'à envoyer votre garde ! » La traduction de « échété » est ainsi beaucoup plus naturelle, et nous permet d'éviter les bizarreries, quelquefois même les absurdités, inévitables si nous adoptons la traduction « je vous octroie une garde ». La garde au tombeau est la police juive du Temple.

Antoine Luciani

---

### Enregistrement d'une émission avec l'abbé Carmignac

(Enregistré en 1984 pour Lumière 101)

*Nous reprenons la lecture des enregistrements des émissions radiophoniques de Lumière 101 où l'abbé Carmignac répondait aux questions d'un interviewer relativement aux fouilles de Qumrân.*

Question : « En quoi cette découverte des manuscrits de la mer morte, ces manuscrits de Qumrân, représentent-ils la plus grande découverte archéologique des temps modernes ? »

Abbé Carmignac : « Dans les temps modernes il y a eu en somme trois grandes découvertes archéologiques. On a découvert une bibliothèque gnostique près de Nag Hammadi en haute Egypte qui nous a renseignés sur la pensée exacte de tout le mouvement gnostique que nous ne connaissions jusqu'à présent que par la réfutation des Pères de l'Eglise. C'est une découverte très importante, seulement elle nous renseigne plutôt sur les débuts de l'Eglise primitive, elle ne nous renseigne pas sur le temps même de Jésus. Et puis on a fait une autre découverte très importante à Ebla dans la Syrie du nord où on a découvert des quantités de documents, mais alors ceux-là beaucoup plus anciens : certains datent d'un demi millénaire avant Abraham. Alors voyez donc c'est une date très, très ancienne. Ces documents-là sont très difficiles à déchiffrer : il a fallu d'abord en découvrir la langue : le déchiffrement est encore en cours. On ne peut donc pas les étudier scientifiquement dans leur ensemble, mais il semble bien que cette découverte nous apportera des renseignements considérables sur ce qu'était la Palestine avant l'arrivée d'Abraham, sur l'état de la langue hébraïque au moment de sa formation. Et donc nous aurons là des renseignements très précieux.

Mais rien ne vaut les renseignements qui sont datés de la période de Jésus. Et pour la période de Jésus nous avons là des documents considérables. On a trouvé à peu près cinq cents manuscrits sur les bords de la mer Morte. Un tiers à peu près des manuscrits sont des manuscrits bibliques de l'Ancien Testament. Les deux tiers sont des manuscrits nouveaux de textes que généralement nous ne connaissions pas et c'est cela qui a une très grande importance pour nous fournir la cadre si on peut dire dans lequel Jésus a vécu et a parlé.

(A suivre)

## Réponses de la Commission Biblique Pontificale (5)

*Et voici le texte de la commission biblique du 26 juin 1912 qui devrait représenter une véritable bombe pour les ennemis de l'historicité absolue des Évangiles et qui malheureusement a été bafoué, nié et enterré par beaucoup des théologiens actuels en dépit du fait que Saint Pie X se soit exprimé dans son Motu proprio Præstantia Scripturæ, du 18 novembre 1907, de la façon suivante :*

*« C'est pourquoi Nous considérons qu'il faut déclarer et ordonner, comme Nous déclarons et ordonnons expressément, que tous sans exception sont tenus en conscience d'obéir aux décisions de la Commission biblique pontificale « ... » que tous ceux qui, en paroles ou par des écrits, attaqueront ces décisions ne pourront éviter la note de désobéissance ou de témérité, et se chargeront la conscience d'une faute grave, sans parler du scandale qu'ils peuvent causer et d'autres responsabilités qu'ils peuvent encourir devant Dieu pour leurs propos différents, téméraires et erronés, comme souvent, en ces matières. »*

394. *Dubium 5* : S'agissant de l'ordre chronologique des Évangiles est-il permis de s'éloigner de l'opinion corroborée par le témoignage à la fois très ancien et constant de la Tradition et qui atteste qu'après saint Matthieu qui, le premier de tous, composa son Évangile dans la langue maternelle, saint Marc a écrit le deuxième, et saint Luc le troisième ; ou faut-il d'un autre côté considérer comme contraire à cette conception l'opinion qui affirme que le deuxième et le troisième Évangiles ont été composés avant la traduction grecque du premier Évangile ?

Commission biblique, page 9

Réponse : Non pour les deux parties.

395. *Dubium 6* : Peut-on différer la date de composition des Évangiles de saint Marc et de saint Luc jusqu'à la destruction de Jérusalem ; ou parce que chez saint Luc la prophétie du Seigneur concernant la destruction de cette ville apparaît plus précise, peut-on soutenir que son Évangile au moins a été composé après que le siège eut déjà commencé ?

Réponse : Non pour les deux parties.

396. *Dubium 7* : Doit-on affirmer que l'Évangile de saint Luc a précédé le livre des Actes des Apôtres, et que puisque ce livre, composé par le même saint Luc (Act. i, 1 et sqq.), était terminé à la fin de la captivité romaine de l'Apôtre (Act. xxviii, 30 et sqq.), son Évangile n'a pas été composé après cette date ?

Réponse : Oui.

397. *Dubium 8* : Si on considère aussi bien les témoignages de la Tradition que les arguments internes concernant les sources qu'ont utilisées l'un et l'autre évangéliste en composant l'Évangile, peut-on raisonnablement mettre en doute la conception qui tient que saint Marc a écrit selon la prédication de saint Pierre, et saint Luc selon la prédication de saint Paul, et qui affirme en même temps que ces évangélistes ont disposé également d'autres sources dignes de foi, soit orales soit aussi déjà mises par écrit ?

Réponse : Non.

398. *Dubium 9* : Les paroles et les actions qui sont racontées de façon exacte et pour ainsi dire littéralement par saint Marc selon la prédication de saint Pierre, et qui sont présentées de la façon la plus sincère par saint Luc, qui dès le départ s'est soigneusement informé de tout auprès de témoins très dignes de foi puisqu'ils ont vu eux-mêmes dès le

commencement et qu'ils furent des serviteurs de la Parole (Luc. i, 2 et sqq.) réclament-elles à juste titre pour elles-mêmes cette foi historique que l'Église leur a toujours accordée ; ou au contraire ces mêmes actions et ces mêmes paroles doivent-elles être considérées comme tant dénuées, au moins en partie, de vérité historique, soit parce que les écrivains n'étaient pas des témoins oculaires, soit parce qu'il n'est pas rare qu'on constate chez les deux évangélistes un manque d'ordre et une différence dans la succession des faits ; soit parce que, étant venus et ayant écrit plus tard, ils ont dû nécessairement rapporter des conceptions qui étaient étrangères à ce qu'ont pensé Jésus-Christ et les Apôtres, ou des faits déjà plus ou moins déformés par l'imagination du peuple, ou enfin parce que, chacun selon son dessein, ils se sont laissés conduire par des idées dogmatiques préconçues ?  
Réponse : Oui pour la première partie ; non pour la deuxième.

Réponse du même 26 juin 1912  
sur la question synoptique,  
ou les rapports mutuels entre les trois premiers Évangiles.

399. *Dubium 1* : En maintenant sauf ce qui, conformément à ce qui a été établi précédemment, doit être maintenu sauf – en particulier pour ce qui est de l'authenticité et de l'intégrité des trois Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, de l'identité substantielle de l'Évangile grec de saint Matthieu avec son original primitif, ainsi que pour ce qui est de l'ordre chronologique dans lequel ils ont été écrits –, compte tenu des conceptions diverses et opposées si nombreuses des auteurs, est-il permis aux exégètes de discuter librement pour expliquer les ressemblances et les différences entre les Évangiles, et de recourir aux hypothèses de la Tradition soit écrite, soit orale, ou encore de la dépendance de l'un par rapport à celui ou à ceux qui précèdent ?

Réponse : Oui.

Commission biblique, page 10

400. *Dubium 2* : Doit-on considérer que maintiennent sauf ce qui a été établi plus haut ceux qui, ne s'appuyant sur aucun témoignage de la Tradition, et sur aucune preuve historique, approuvent sans hésiter l'hypothèse dite des « deux sources », laquelle tente d'expliquer la composition de l'Évangile grec de saint Matthieu et de l'Évangile de saint Luc à partir surtout de leur dépendance de l'Évangile de saint Marc et d'une collection dite des paroles du Seigneur ; et peuvent-ils dès lors la défendre librement ?

Réponse : Non pour les deux parties.

---

### Message des Editions Certamen

Nous recevons ce message des Editions Certamen, qui ont publié en français le livre du Professeur Marta Sordi :

« Conformément à ce dont nous avons convenu l'an dernier, je vous informe de la sortie du nouveau livre des Éditions Certamen, "Ambroise, Rome et Milan (364-395 ap. JC) Naissance de l'Empire romain-chrétien et fin du paganisme politique", de Marta Sordi, initialement paru en Italie, en 2000 sous le titre de "l'Impero Romano-Cristiano al tempo di Ambrogio".

Le sujet du livre est indubitablement éloigné des préoccupations de l'association Jean Carmignac, mais Marta Sordi n'y est pas inconnue, aussi l'annonce de cette sortie pourrait peut-être intéresser ses membres.

Si l'un de vos contributeurs voulait s'y pencher de plus près, j'aurai grand plaisir à vous en faire parvenir un exemplaire. »

Éditions Certamen, 31, rue Gambetta, 93 330 Neuilly sur Marne. Tel. 06 52 40 16 38

## Au commencement Dieu créa...

Nos lecteurs se souviendront que dans le dernier numéro de nos « Nouvelles » je disais que pour savoir si une Bible est fiable j'ai l'habitude de vérifier trois choses : Comment est traduit « Je suis celui qui est », comment l'est le commencement de l'Évangile de Saint Luc, et comment les deux toutes premières phrases de la Bible : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre... » que nous allons examiner maintenant. Mais pour la traduction de ces deux versets, nous laisserons de côté la traduction de Chouraqui <https://www.levangile.com/Bible-CHU-1-1-1-complet-Contexte-oui.htm> qui n'est pas digne de nos *Nouvelles*. Nous prendrons comme point de mire celle de la TOB, beaucoup de traductions et commentaires allant dans le même sens qu'elle.

Rappelons le contenu disons « normal » de cette toute première page de la Bible : « *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et déserte, les ténèbres couvraient la face de l'abîme ; et l'Esprit de Dieu planait au-dessus des eaux* »

Ce qui, disons-le en passant, ressemble fort à ce que nous disent les savants d'aujourd'hui, mais pas à ce que les exégètes à la mode veulent faire passer comme message... Ainsi la « Traduction œcuménique de la Bible » de la TOB :

« Lorsque Dieu commença la création du ciel et de la terre, la terre était déserte et vide, et les ténèbres couvraient l'abîme ; le souffle de Dieu planait à la surface des eaux. »

Le fait que soient présents le passé simple dans la subordonnée après « lorsque » et l'imparfait dans la principale fait immédiatement comprendre que lorsque Dieu a « commencé » la terre existait déjà... donc le Dieu de la Bible n'est que le grand organisateur des gnostiques. (En note de cette "traduction" le « lorsque » devient « Mot à mot : en un commencement » : ce qui évidemment suppose qu'il y en ait eu d'autres... mais qu'ils aient eu lieu avant ou après cette « intervention de Dieu » n'est pas précisé !)

Et la grande TOB ne se prive pas de dire que les juifs copiaient les mythologies de leur époque « Comme dans les cosmogonies antiques, l'auteur pense plutôt à l'action créatrice (**comment serait-elle créatrice dans ce cas ?**) organisant le monde (**organiser n'est pas créer**), qu'à un commencement absolu. »

Or précisément le Dieu de la Bible pour les gnostiques d'aujourd'hui est le grand architecte de l'Univers, pas son créateur.

Quant à l'Esprit de Dieu ici il n'est plus qu'un souffle et cela simplement parce que l'hébreu n'a qu'un seul mot pour dire souffle et esprit : Très commode pour supprimer la trinité.

Remarquons aussi que ces paroles de l'Ancien Testament, selon les exégètes de la TOB, sont à mettre sur le même pied que n'importe quelle mythologie, pardon sur celui des mythologies « de leur époque » et ils se gardent bien de citer précisément lesquelles. Restons dans le flou... Et pourtant, ironie du sort, ici encore nous voyons, bien au contraire, que la science moderne – sérieuse s'entend – a bien l'air, et de plus en plus, de donner raison aux Juifs et aux Chrétiens. Il faut croire que l'auteur ou les auteurs de la TOB ne sont pas au courant ! Et pourtant et pourtant la science même athée nous dit bien que la terre n'a pas toujours été habitée par l'homme ni même par les animaux ou les plantes, qu'elle était donc « informe et déserte », nous savons aussi qu'elle a pendant toute une période de temps été opaque à la lumière du soleil et que d'autre part l'eau a recouvert la terre avant que n'apparaissent les terres émergées...

C'est justement ce que nous dit ce tout début de la Genèse.



## Comparaison de l'indice d'explosivité d'un volcan VEI

L'indice d'explosivité volcanique, ou échelle **VEI** de l'anglais **Volcanic Explosivity Index**, fut inventé par Chris Newhall de l'United States Geological Survey et Steve Self de l'université d'Hawaii en 1982 pour établir une mesure relative de l'explosivité des éruptions volcaniques.

Si l'on compare l'explosion du Vésuve avec celle de Santorin, cela nous donne une idée de la catastrophe qu'elle a provoquée. Pour passer d'une explosion VEI 4 à VEI 5, l'énergie doit être 10 fois plus importante et ainsi de VEI 5 (Vésuve) à VEI 7 (pour Santorin/Thera) l'énergie de l'explosion est 100 fois plus importante.